

219C0061
FR0000120354-FS0031

9 janvier 2019

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

VALLOUREC

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 8 janvier 2019, complété par un courrier reçu le 9 janvier, la société JP Morgan Chase & Co (c/o CT Corporation, 1209 Orange Street, Wilmington, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi, le 3 janvier 2019, indirectement en hausse, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VALLOUREC et détenir indirectement 24 573 800 actions VALLOUREC représentant autant de droits de vote, soit 5,37% du capital et 5,23% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
JP Morgan Securities plc	24 573 797	5,37	24 573 797	5,23
JP Morgan Chase Bank, National Association	3	ns	3	ns
Total JP Morgan Chase & Co.	24 573 800	5,37	24 573 800	5,23

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions VALLOUREC sur le marché, au résultat de laquelle l'exemption de trading ne s'applique plus pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

À cette occasion, la société JP Morgan Securities plc a franchi individuellement en hausse les mêmes seuils.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général, la société JP Morgan Securities plc a précisé détenir 1 938 910 actions VALLOUREC² (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention d'un contrat « *physically settled convertible bond* » à dénouement physique arrivant à échéance le 4 octobre 2022 et exerçables au prix 5,01 € par action VALLOUREC.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société JP Morgan Securities plc a précisé détenir 14 727 373 actions VALLOUREC (prises en compte au premier alinéa) au titre de 30 contrats « *cash-settled equity swap* » à dénouement en espèces, dénouables entre le 4 février 2019 et le 8 novembre 2023³.

¹ Sur la base d'un capital composé de 457 987 760 actions représentant 470 286 184 droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Taux de conversion d'environ 0,145.

³ Sur la base d'un delta de 1.